



AVIS CREFOP

Objet

- **Carte régionale des formations professionnelles** initiales
(Mentionnée à l'article L.214-13-1 du code de l'éducation)

AVIS

Avis formulé le : 23 novembre 2018 (CREFOP Plénier)

- Avis Favorable
- Avis Favorable sous réserve des observations émises (cf. concertation)
- Avis différencié** en l'absence de consensus (cf. avis différencié)
- **un avis défavorable** émis par FO et la FSU et réservé par la CGT (cf. annexe)
 - Un **consensus sur un avis favorable** par les autres membres du CREFOP sous réserve des observations émises lors des échanges

Concertation - Consensus

(Absence de consensus – cf. ci-après l'extrait du compte-rendu de la réunion)

Avis différencié

Observations – Echanges

François BONNEAU salue le travail réalisé sur la spécialisation de domaine trop généraliste pour des formations plus insérantes, avec une exigence qualitative tout en étant attentif à l'aspect volumétrique pour maintenir la capacité d'accueil sur le territoire.

La synthèse présentée apporte des éléments de lecture éclairants que Philippe OLIVEIRA, FO, aurait aimé voir partagés en amont, au même titre que l'Etat, dans le cadre d'un dialogue quadripartite.

La réforme de la voie professionnelle en cours et plus particulièrement la rénovation des bacs pro avec la mise en place, dès la 2nde, de famille de métiers par filière soulève le débat, notamment pour l'avenir du Bac Pro Gestion administrative et l'impact de la refonte de cette section avec une forte baisse des effectifs.

Patrick BERNARD, FSU, observe qu'il y a 3 fois plus d'ouvertures de formations par voie d'apprentissage que par voie scolaire, or le public est différent. La faible évolution pour la voie scolaire l'interroge sur l'accès à la formation, notamment par manque de place. Pour le Bac Pro GA, l'ajout de la comptabilité, titre ASCA, en région CVdL diffère du discours national actuel sur l'évolution du Bac Pro et pose la question de la pérennité d'une telle mesure. Quant aux titres professionnels, ils semblent plus destinés à des adultes qu'à un public jeune.

Marie-Paule SAVAJOL, CGT, complète les propos de la FSU sur le Bac Pro GA et revient sur la réforme précédente qui avait notamment supprimé de la comptabilité et ajouté plus de gestion commerciale pour une meilleure attractivité des métiers et insertion professionnelle. Ce jour, le constat est différent. Or, le Bac Pro GA qui n'est pas insérant au niveau Bac, car trop généraliste, le devient au niveau du BTS, mais la poursuite d'étude est difficile d'accès en raison du manque de place en BTS et parfois des origines sociales des élèves. Pour apprécier les difficultés d'insertion, il convient de prendre en compte l'ensemble des éléments dont le profil des élèves.

Katia BEGUIN, Rectrice, tient à préciser que la perspective n'est pas d'avoir une politique de fermeture sèche des formations de Bac Pro GA. Il est préféré l'expérimentation de remettre de la comptabilité dans un premier temps, tout en retravaillant les formations. Elle abonde sur le profil des élèves avec 2/3 de choix par défaut et des élèves rencontrant souvent des difficultés sociales. Aussi, il convient de travailler sur l'attractivité métier pour que ce soit un réel choix d'orientation afin de regagner en mixité sociale, pour un meilleur taux de réussite et de poursuite d'études, et à terme une meilleure insertion sociale.

Cathy MUNCH-MASSET, CR, rappelle les modalités d'élaboration de la carte qui se construit selon des éléments de cadrage et des projets, avec cette année un doublement des projets d'ouverture dans l'apprentissage, et moindre pour le statut scolaire en raison notamment d'une double condition de moyens matériel et personnel. Elle souligne l'attachement de la Région à la dualité du système d'enseignement professionnel et la richesse que cela représente, elle insiste sur l'importance de conserver ces différentes modalités de formation, et salue la mixité des parcours mieux portée par les lycées professionnels. A ce titre, elle réaffirme l'investissement important de la Région pour un équipement de qualité au sein des lycées professionnels.

L'approche par titre professionnel permet d'acquérir une 1^{ère} certification, cette offre vient en complément des autres diplômes. Un titre professionnel représente une opportunité de préparer un diplôme en ajoutant un savoir-faire pour enrichir sa qualification, et en cas de rupture, permettre au jeune d'avoir une qualification.

Patrick BERNARD, FSU, attire l'attention sur l'inquiétude que suscite la mixité des parcours par les professionnels au sein des établissements et les réserves concernant le label aéronautique, très récent, pour lequel il convient d'attendre pour juger de son efficacité.

En réponse aux organisations syndicales, Katia BEGUIN indique qu'elle continuera d'être volontariste pour booster différents domaines. Elle tient par ailleurs à nuancer les propos du monde enseignant, non représenté dans son intégralité au sein du CREFOP.

Philippe OLIVEIRA, FO, ajoute que FO rejoint les avis de la CGT et de la FSU notamment sur les réserves observées.

➤ **En l'absence de consensus, l'avis exprimé sur la carte des formations est différencié**

(FO et la FSU émettent un avis défavorable, leurs observations sont annexées au Compte rendu et à l'avis. **Les réserves exprimées par la CGT seront annexées dès réception.**)

Cf. Annexe 1

Objet : Avis FO sur la carte des formations pour la rentrée 2019



Philippe OLIVEIRA - Membre titulaire CREFOP

L'an passé **Force Ouvrière** avait émis un avis favorable concernant la carte des formations en émettant une alerte sur le déséquilibre des ouvertures/fermetures de formation entre celles en apprentissage et celles en statut scolaire.

Force est de constater que cette alerte n'a pas été entendue, et que la nouvelle loi sur la formation professionnelle va déséquilibrer un peu plus les choses en favorisant l'apprentissage au détriment du statut scolaire.

Pour **Force Ouvrière**, la formation professionnelle en statut scolaire est la garantie d'une égalité de traitement entre les garçons et les filles, les populations défavorisées et celles qui le sont moins quelques soient leurs origines ou couleurs de peau.

Si **Force Ouvrière** n'est pas hostile aux formations en apprentissage dans le supérieur, elle ne peut que s'inquiéter d'une certaine généralisation de l'apprentissage pour les jeunes de niveaux V et IV.

Force Ouvrière ne peut que répéter toujours et encore que l'École est au service de sa jeunesse pour former des citoyens et des travailleurs libres en conscience, éduqués, formés et diplômés. Les élèves ne doivent pas être des viviers de jeunes travailleurs mais des jeunes citoyens en devenir !

Pour toutes ces raisons, **Force Ouvrière** donne un avis défavorable à cette carte des formations.

Objet : Avis FSU sur la carte des formations pour la rentrée 2019

Interventions de la FSU au CREFOP plénier du 23/11/2018 (Carte des formations)



LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL
PUBLIC

Patrick BERNARD, Membre Titulaire CREFOP

Pour Patrick BERNARD, FSU, la carte proposée n'est pas équilibrée entre voie scolaire et apprentissage (3 fois plus de places ouvertes pour celui-ci sur les niveaux V à III). Elle semble montrer aussi que les bacheliers (professionnels notamment) trouveraient facilement la formation post-bac qu'ils souhaitent. De nombreux titres sont ouverts à l'apprentissage : or ils paraissent relever de la formation continue et non de la formation initiale (titres visiblement prévus pour des adultes, notamment en reconversion) ; il ne reste qu'à étendre l'apprentissage jusqu'à 62 voire 65 ans. Pour finir sur l'apprentissage, la DARES vient de confirmer que le taux d'abandon continue d'augmenter, ce qui pose toujours question. Concernant le bac pro Gestion-Administration, l'ajout expérimental de Comptabilité pour proposer une double certification avec un titre professionnel serait bienvenu s'il ne laissait perplexe sur sa pérennité : la comptabilité avait été supprimée à la création du GA malgré toutes les oppositions et le ministère refuse toujours de la rétablir.

Par ailleurs, la FSU rappelle son opposition à la mixité (des publics et des parcours) qui n'est acceptée que par certains enseignants craignant pour leur poste ; mais il ne faut pas oublier l'enseignement général qui souffre quand il subit cette mixité. Concernant les labellisations, il est préférable de ne pas s'enthousiasmer trop vite sur leur attractivité auprès des jeunes ; ce n'est pas encore évident pour les élèves concernés par le label aéronautique, bien que les enseignants s'y soient tout de suite fortement impliqués.

La FSU émet un Avis défavorable sur la carte.